

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N°II25 /HUISS.

Objet:

Assignation Ntarwimara.-

ASTRIDA



47

Transmis à Monsieur le Greffier auprès
du Tribunal de 1ère Instance à Usumbura, la no-
tification d'appel à Ntarwimara dûment signifiée.

Astrida, le 23 Mai 1951.-
L'Huissier, CH. LEES,